



2019

Le Bulletin de l'ANOLiR



*Association Nationale des Officiers et sous-officiers Linguistes de Réserve
Créée le 5 octobre 1928,
affiliée à l'Union Nationale des Officiers de Réserve et des Organisations de Réservistes
et à l'Association Nationale des Réserves de l'Armée de Terre*



PUBLICATIONS 2019

En 2019 notre association a publié :

- le **Bulletin 2018** en début d'année ;
- Une **Synthèse du séminaire du 90^{ème} anniversaire de l'ANOLiR** en début d'année ;
- Une **Lettre de l'ANOLiR**.

Ces documents ont été envoyés :

- *Au format papier à tous les membres à jour de cotisation ne disposant pas d'une connexion Internet ;*
- *Au format électronique à tous les membres à jour de cotisation disposant d'une connexion Internet ;*

Si vous n'avez pas reçu l'un de ces documents, n'hésitez pas à le demander.

(adresse en 4° de couverture)

AVERTISSEMENT

Les articles reproduits dans ce bulletin paraissent sous la seule responsabilité de leurs auteurs et ne sauraient engager l'ANOLiR ; cette dernière s'exprime à travers ses responsables élus et mandatés par le Conseil d'Administration ou le Bureau.

Dans un souci d'intérêt pour le lecteur, toutes les opinions peuvent être exprimées à condition qu'elles respectent un code de bonne conduite, dans lequel toute diffamation ou attaque personnelle sont notamment exclues.



SOMMAIRE

LE MOT DU PRÉSIDENT	P. 7
VIE DE L'ASSOCIATION	P. 9
□ In memoriam 2019	P. 10
□ Promotions et Nominations	P. 13
□ L'ANOLiR à l'école (des Nations Unies) : <i>Lieutenant-colonel (OLRAT) Charles BERTIN</i>	P. 16
□ Militaria 2019 <i>Lieutenant-colonel (OLRAT) Charles BERTIN</i>	P. 20
HISTOIRE DES INTERPRETES MILITAIRES	P. 22
□ Bohème 1919 : destins croisés – ORIC principal André MAZON, Interprète-lieutenant Fuscien DOMINOIS, deux interprètes au 1^{er} rang <i>Général (2S) Philippe AUGARDE</i>	P. 23
□ Paul DESFEUILLES (1894-1969), professeur, secrétaire législatif et capitaine interprète de réserve <i>Général (2S) Philippe AUGARDE</i>	P. 29

LES LINGUISTES MILITAIRES ÉCRIVENT

P. 33

- ❑ **Les numéraux en bosniaque, croate, monténégrin, serbe**
Lieutenant-colonel Aleksandar STEFANOVIC
Recension par le Lieutenant-colonel OLRAT (H)
Jean-Louis TROUILLON

P. 34

L'ANOLiR

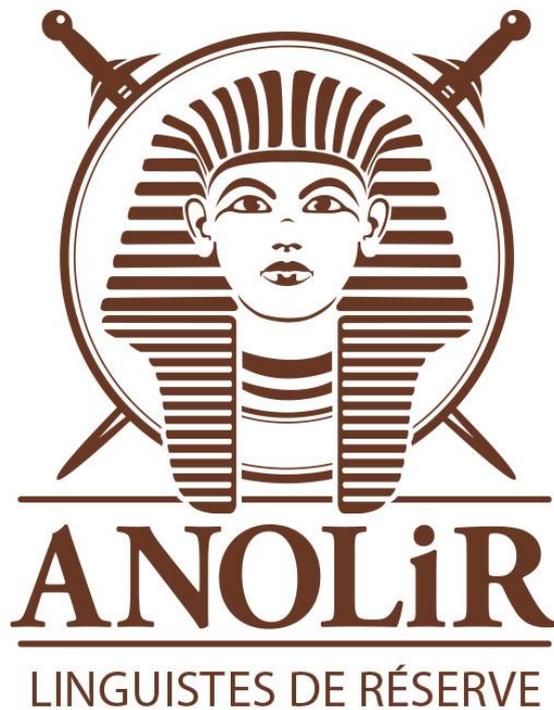
P. 37

- ❑ **Boutique**
- ❑ **Bulletin d'adhésion**
- ❑ **Notre association, notre médaille**

P. 39

P. 41

P. 43





LE MOT DU PRÉSIDENT

Chère/cher camarade,

2019 a encore été marquée par un déploiement d'activité tous azimuts de la part des membres du CA.

Comme chaque année, nous avons organisé 2 voyages d'étude/séances de Conseil d'Administration, au printemps à l'École d'Entraînement des Nations-Unies en Irlande (UNTSI), et à l'automne au Groupement de Gendarmerie de Maisons-Alfort, le plus grand de France. Grâce à l'implication totale des organisateurs, ces événements ont été un véritable succès.



Photo © Denys Chappey

Cette année, par ailleurs, nous avons participé à 4 Groupes de Travail d'importance : GT Réserves à l'international (DIAR), Audition à l'Assemblée Nationale (ANRAT), Réserves post 2019 (COM-TN/DRAT), et Colloque Interarmées sur les Réserves (EMA/DIAR). À chaque fois, l'un de nous s'est impliqué autant que faire se peut en contribuant à la réflexion, et nous avons mis en avant la situation des spécialistes, et plus particulièrement des linguistes, dans le cadre général. Peu d'associations sont aussi présentes au niveau national, et c'est grâce à la disponibilité de quelques-uns d'entre nous que cela a été possible. Dans ce cadre particulier, les honoraires membres du CA prennent plus que leur part et démontrent ainsi leur utilité et leur implication sans faille.

N'oublions pas notre part grandissante dans l'organisation du stage de Perfectionnement des Officiers et Sous-officiers Linguiste de Réserve (PERFOSOL). Le CFIAR s'étant retiré de son organisation, c'est désormais notre association qui, avec accord de la DRHAT Réserves, et sous son contrôle, prend en charge l'organisation, l'encadrement et le recrutement des stagiaires. Il appartient également à l'ANOLiR de trouver le lieu d'accueil du stage, en juin 2019, le CRR-FR de Lille. Qu'il en soit ici remercié.

2020, et c'est certainement le plus important pour nous, sera marquée par 2 événements d'importance : la DRHAT Langues relancera, durant le 1^o trimestre, la filière des linguistes de réserve. Pour ce faire, elle s'appuiera largement sur notre association, et sur ses membres. Et puis fin janvier se tiendra à l'EMAT une réunion fondamentale, à l'issue de laquelle l'Adt devrait, enfin, se doter d'une politique des langues, et donc d'objectifs linguistiques. Là aussi, l'ANOLiR aura un rôle à jouer, et nous saurons répondre présents.

Je vous souhaite à toutes et tous une très bonne année 2020.

Lieutenant-colonel (OLRAT) Charles Bertin



VIE DE L'ASSOCIATION

In memoriam 2019

Lieutenant-colonel Pierre DENAIN, vice-président de l'ANOLiR

Promotions et Nominations

Ordre National du Mérite (promotion d'avril 2019)

Les linguistes distingués depuis la parution du dernier Bulletin.

Tableau d'avancement 2019

L'ANOLiR à l'école (des Nations Unies) :

Lieutenant-colonel (OLRAT) Charles BERTIN

Militaria 2019

Lieutenant-colonel (OLRAT) Charles BERTIN



IN MEMORIAM LIEUTENANT-COLONEL PIERRE DENAIN VICE-PRÉSIDENT D'HONNEUR DE L'ANOLIR

Notre cher Pierre Denain, Vice-Président d'Honneur de notre association, s'est éteint le 21 avril 2019.

Voici les mots par lesquels Nicole, son épouse, nous a informés de cette triste nouvelle : *"Pierre a choisi le jour de la Résurrection pour nous quitter. Nous lui ferons nos adieux définitifs vendredi matin 26/04 à la paroisse de Viroflay (78220) avant de l'inhumer dans le caveau familial."*

À une époque difficile, celle de la fin des années 50 et du début des années soixante, Pierre a servi au 4^e régiment de chasseurs en tant que sous-lieutenant, alors qu'il n'était pas encore entré dans la filière des linguistes de réserve.

De ses missions en tant qu'IRAT ou OLRAT, retenons, parmi de nombreuses autres, 2 qui l'ont distingué à l'époque, et que nombre d'entre nous ont encore en mémoire.

D'abord, son séjour clandestin à RIYADH, en ARABIE SAOUDITE, pour participer durant 6 jours au bilan militaire de la 1^{re} guerre du Golfe. Clandestin car à l'époque nous ne pouvions pas participer aux OPEX (qui d'ailleurs ne portaient pas encore ce nom), ce qui fait de Pierre le seul réserviste répertorié à avoir participé en tant que tel à cette guerre !

Ensuite la mission de commandement des linguistes lors du Congrès de la CIOR à Paris et Fontainebleau en 1991.

Son parcours de réserviste ne se résume évidemment pas à ces deux missions prestigieuses, mais elles reflètent justement l'immense confiance dont bénéficiait Pierre auprès du commandement.

Côté civil, il a mené une brillante carrière de maître de conférences, directeur de son UFR à l'université de Lille III.

Et c'est la synthèse des deux, l'uniforme et l'expertise linguistique et culturelle, qui font de lui la version moderne des tout premiers interprètes militaires, ceux qui en 1798 ont accompagné le Général Bonaparte en Egypte. Comme lui, ils avaient été sélectionnés pour leur parfaite maîtrise de la langue et de la culture. Ils étaient les experts qui conseillaient les chefs, leur évitaient les impairs, parlaient en leur nom ; ils étaient enseignants à l'École Spéciale des langues Vivantes Orientales, experts de l'Orient et de sa culture, auteurs de dictionnaires et de traités, et lorsque Pierre a accompagné nos chefs à RIYADH, il a marché dans leurs traces.



Pierre en 1991, lors du congrès de la CIOR

Pour ce qui concerne l'ANOLiR, qui s'appelait alors AGOLiR, aussi loin que remontent mes souvenirs Pierre a fait partie du Conseil d'Administration. Je le revois Secrétaire Général, puis Vice-président, administrateur chargé des relations avec l'université, et depuis 2012 Vice-président d'Honneur.

C'est dire combien pour nous Pierre est représentatif de ce que nous avons pour ambition d'être : militaires accomplis, linguistes distingués, mais aussi, et c'est à cela que parmi les meilleurs on reconnaît l'élite, pleinement impliqués dans la vie associative.

ANOLiR (<http://www.anolir.org>),
le président,
Lieutenant-colonel (OLRAT)
Charles **BERTIN**



Pierre en 2007 à Biesles, lors de la célébration des 90 ans de l'école des interprètes près l'armée américaine

***Le Président,
le Bureau et le Conseil d'Administration de l'ANOLiR
présentent à la famille et aux amis de notre camarade
leurs plus sincères condoléances***



**ORDRE NATIONAL DU MÉRITE
PROMOTION D'AVRIL 2019**

**Ministère des armées
ARMÉE DE TERRE**

Ordre National du Mérite

JORF du 02 mai 2019

Décret du 29 avril 2019 portant promotion et nomination

NOR : ARMM1911033D

Par décret du Président de la République en date du 29 avril 2019 [...], sont promus ou nommés, [...] les militaires n'appartenant pas à l'armée active désignés ci-après :

Au grade de chevalier

**Boy (Alain, Jean, Albert), commandant,
administration et services.**



**À L'HEUREUX NOMMÉ,
L'ANOLiR PRÉSENTE SES PLUS VIVES FÉLICITATIONS**



TABLEAU D'AVANCEMENT - 2019

JORF n°0301 du 28 décembre 2019 - Texte n°124

Décision du 16 décembre 2019 portant inscription au tableau d'avancement pour l'année 2019 (réserve)

NOR: ARMH1936472S

Par décision de la ministre des armées en date du 16 décembre 2019, sont inscrits au tableau d'avancement pour l'année 2019 les officiers de réserve dont les noms suivent :

ARMÉE DE TERRE

Corps des officiers des armes

Pour le grade de **colonel** de réserve,
les lieutenants-colonels de réserve :

Touzard (Anthony, René).

Pour le grade de **lieutenant-colonel** de réserve,
les commandants de réserve :

Dias (Rui Manuel).

Pour le grade de **commandant** de réserve,
les capitaines de réserve :

Guichard (Xavier, Emile, Michel).

Bayol (Nicolas, Ludovic).

Pour le grade de **capitaine** de réserve,
les lieutenants de réserve :

Mauger (Emmanuel, Frédéric).

Corps technique et administratif de l'armée de terre

Pour le grade de **lieutenant-colonel** de réserve,
Les commandants de réserve :

Proy (Xavier, Henri, Gustave).

Deschamps (Monique, Anne-Marie, Raymonde).

Mazur (Adam).

JORF n°0253 du 30 octobre 2019 - Texte n°51

**Décision du 28 octobre 2019 portant inscription au tableau d'avancement
pour l'année 2019 (réserve)**

NOR: INTJ1930379S

Par décision du ministre de l'intérieur en date du 28 octobre 2019, sont inscrits au tableau d'avancement pour l'année 2019 les officiers de réserve dont les noms suivent :

GENDARMERIE NATIONALE

Corps des officiers de gendarmerie

Pour le grade de **lieutenant-colonel** de réserve,
les chefs d'escadron de réserve :

Rakoto (André, Denis, Dussan).

**AUX HEUREUX NOMMÉS ET PROMUS,
L'ANOLiR PRÉSENTE SES PLUS VIVES FÉLICITATIONS**



L'ANOLIR À L'ÉCOLE (DES NATIONS UNIES)

Par le Lieutenant-colonel (OLRAT) Charles BERTIN

Comme chaque année, nous avons réalisé fin mai un voyage d'étude/Conseil d'Administration dans un pays allié, en l'occurrence la République d'Irlande, ou Irlande du Sud.

Comme à notre habitude, nous avons organisé ce déplacement de manière à ce que tout un chacun puisse y participer avec le moins de perturbations possibles dans ses activités professionnelles, à savoir déplacement le 30 mai, jeudi de l'Ascension (férié en France, mais pas en Irlande), et journée militaire le vendredi 31 mai. Le samedi 1^{er} Juin a permis à ceux qui le souhaitent de découvrir Dublin dans le cadre d'une visite guidée à laquelle nos conjoints étaient invités à participer. Le voyage avait été préparé, de notre côté, par les colonels OLRAT (H) Philippe Lhermitte et Daniel Sillon, aidés par Anne Sillon ; ils n'ont pas été trop de trois pour cette organisation, car comme pour notre précédent déplacement au Royaume-Uni (école interarmées des langues de Shrivenham), le montage a été long et fastidieux. L'impulsion de départ, nécessaire pour tout déplacement au Royaume Uni, avait été donnée par le MGAT, le général de corps d'armée Bernard Barrera : grâce à son aide, nous avons pu obtenir l'appui de l'Attaché de Défense-Terre de Londres, le colonel Armel Dirou. Enfin, la DRAT et la DRHAT/Langues ont été invitées à se joindre à nous, et cette dernière a été représentée durant l'ensemble du déplacement par le lieutenant-colonel Frédéric Lemoine. Enfin, l'ANRAT nous apporte à chaque fois son soutien financier par le biais d'une subvention non négligeable : rappelons en effet que ce voyage d'étude est autofinancé par les participants.



Comme de bien entendu, toutes les notices sont libellées dans les deux langues.

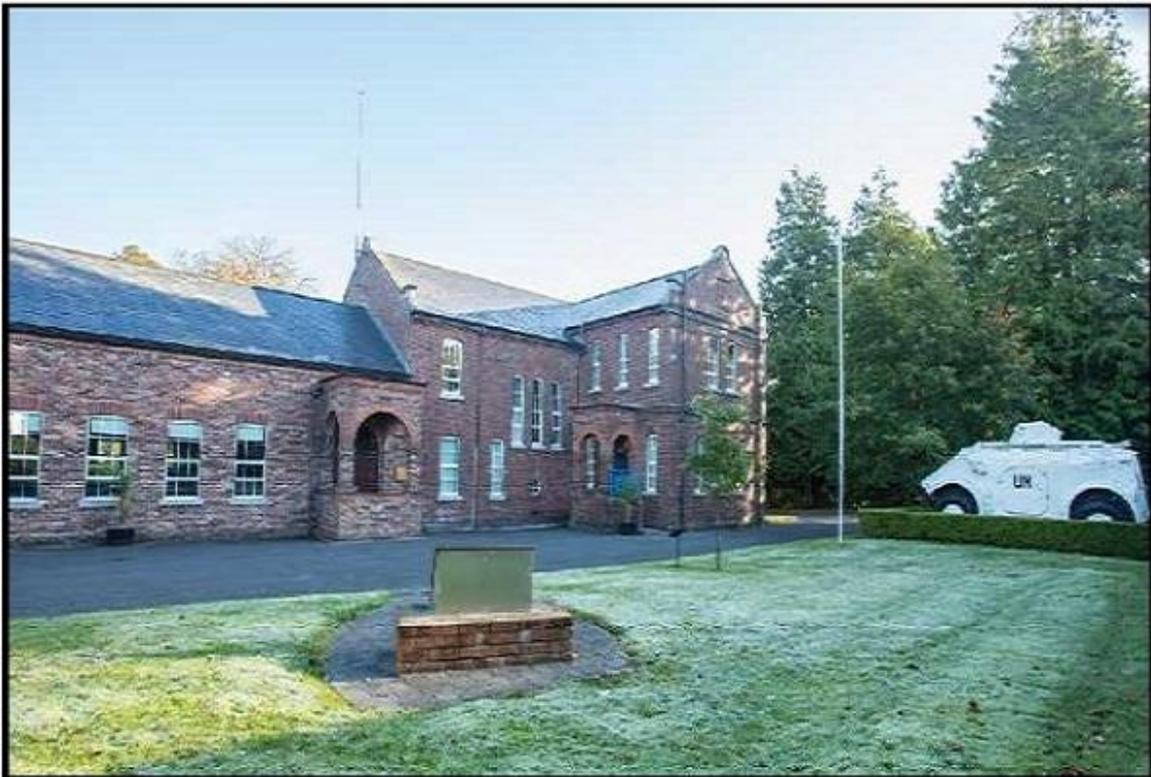
Nos pas nous mènent généralement dans les écoles des langues de nos partenaires au sein de l'OTAN ou de l'Union Européenne, mais cette fois-ci notre choix s'est porté sur une école d'un genre à part : l'École d'Entraînement des Nations Unies en Irlande (United Nations Training School in Ireland, UNTSI) [<https://www.military.ie/en/who-we-are/army/defence-forces-training-centre/the-military-college/un-training-school-ireland/>].

Il serait d'ailleurs plus juste de parler d'une école irlandaise de préparation aux missions dans le cadre de l'ONU, puisqu'elle est entièrement armée par des militaires irlandais, et fonctionne essentiellement au bénéfice de ces derniers.



Logo des Forces de Défense irlandaises.

Pour bien comprendre ce concept, il faut s'intéresser un peu aux forces de Défense irlandaises ('Oglaigh na hEireann') qui ont pour devise 'Strengthen the Nation' (Renforcer la Nation). D'un volume total d'environ 10.000 personnels d'active et 4.000 réservistes pour une population d'un peu plus de 5 millions d'habitants, leurs 2 missions principales sont la défense de la nation et la participation aux opérations de maintien de la paix. Pays indépendant depuis 1922, neutre et n'appartenant pas à l'OTAN, mais membre du Partenariat pour la Paix depuis 1999, l'Irlande a adhéré à l'ONU en 1955, et participe à ses missions de manière ininterrompue depuis 1958.



Dans la cour, on reconnaît un véhicule d'intervention irlandais aux couleurs de l'ONU, et le chêne planté par M. Ban Ki Moon, Secrétaire Général de l'ONU, à l'occasion de sa visite en mai 2015. (<https://www.youtube.com/watch?v=XSt9rSvIDoo>)

Les premiers déploiements se sont effectués 'à l'arrache', sans préparation ni matériel spécifique. Rapidement, il est apparu que pour bien accomplir leur mission, les contingents déployés, de plus en plus nombreux et sur des théâtres de plus en plus variés, avaient besoin d'une sérieuse préparation. Celle-ci a d'abord été décentralisée, puis l'UNTSI a été formellement créée en 1993 et intégrée au Military College. Implantée à Curragh Camp (sud-ouest de Dublin), elle est en liaison permanente avec 110 institutions similaires de par le monde, et délivre 3 types d'enseignements principaux : pré-

déploiement de type maintien de la paix (11 semaines), spécialisé (en fonction des missions, théâtres, types de personnel) et sécurité (pour diplomates, personnel humanitaire, etc.). Chaque personnel militaire irlandais est déployé en moyenne tous les 3 ans à 3 ans ½, et revient systématiquement suivre les cours de l'UNTSI, du moins pour ce qui est spécifique à la mission prévue. À l'heure actuelle, 670 personnels (8% des forces de Défense) sont en mission à l'étranger, et 71.000 personnels en tout ont été déployés depuis 1958.

Cette formation ne comprend pas de cours de langues, l'anglais étant perçu comme le 'laissez-passer' universel permettant de se faire comprendre partout. Toutefois, les forces de Défense irlandaises encouragent la pratique des langues étrangères, et s'intéressent plus particulièrement au français depuis quelques années. À cette fin, elles ont noué des partenariats avec l'Alliance française et, en complément des cours de 'français du quotidien' pour les évaluations de type PLS OTAN, font réaliser des cours de langue militaire pour leurs propres besoins.

Il est intéressant de constater que la vision irlandaise de la 'neutralité' lui interdit de participer à des conflits armés (l'Irlande n'a pas participé en tant que nation au 2^e conflit mondial), mais en revanche, porter les armes pour défendre la paix lui paraît éthique. Partant, ce pays a choisi de se donner les moyens de réussir sa mission.



Logo de l'UNTSI, l'École d'entraînement des Nations Unies en Irlande (*United Nations Training School in Ireland*).

Nos hôtes nous ont présenté tout d'abord les forces de Défense irlandaises, puis l'UNTSI, les questions de langues dans leurs forces et enfin les réserves. Sans surprise, le volume des forces a contraint la République d'Irlande à faire des choix qui se sont traduits par une orientation essentiellement Armée de Terre, et une spécialisation Infanterie Mécanisée. Ce choix permet aux forces de renforcer régulièrement les autres forces de sécurité nationale dans la sécurisation de points sensibles ou le transfèrement de prisonniers, et bien entendu de participer à la plupart des missions de l'ONU.

En retour le Lcl. Lemoine a présenté les forces armées françaises et la politiques des ressources humaines, et l'ANOLiR a présenté le concept français des réserves grâce à une présentation fournie par la DRAT (et traduite par nos soins), l'histoire des linguistes de réserve, et notre association.

En fin d'après-midi, les membres du CA ont mené une séance de travail (CA de printemps) permettant de traiter les questions en cours, et la journée de travail s'est conclue par un dîner avec nos hôtes à l'état-major des forces irlandaises à Dublin.

Un voyage d'étude ne se concevant pas sans une approche culturelle, ce même jour, nos conjointes faisaient une première visite du centre de Dublin, doublée le lendemain samedi, pour l'ensemble des participants présents, d'une visite guidée des rues historiques de Dublin et du centre Guinness attenant à la brasserie éponyme. Le soir, nos organisateurs nous avaient réservé des tables au Johnnie Fox's pub où nous avons pu admirer un spectacle de chants et danses irlandaises de très grande qualité.

Ce voyage d'étude nous a donc permis de prendre contact avec une armée discrète, mais présente un peu partout dans le monde. Les questions linguistiques ont été certes beaucoup moins présentes qu'à l'occasion d'autres voyages, mais nous avons appris beaucoup de choses sur la manière dont fonctionne la formation au sein des forces de Défense irlandaises : campus unique, regroupant toutes les écoles de formation, engagement total des forces dans les missions données par la nation, création d'écoles dédiées lorsque le besoin se fait sentir.



BREXIT dur : quelles conséquences pour les forces de défense irlandaises ?

L'Irlande du Sud est une république indépendante membre de l'Union Européenne, alors que l'Irlande du Nord fait partie du Royaume Uni, en passe de sortir de l'UE. L'accord du Vendredi saint de 1998 prévoit la libre circulation des biens et des personnes entre les deux Irlande, à l'époque toutes deux membres de l'UE. Chaque jour, ce sont ainsi 30.000 personnes qui passent de l'une à l'autre des deux parties de l'île. De nombreuses localités sont à cheval sur cette 'frontière' immatérielle, et les échanges commerciaux entre Nord et Sud sont une part énorme de l'économie insulaire.

En cas de BREXIT dur (sans accord), 3 options sont envisageables : la réunification des deux Irlande, dont rêve un grand nombre d'irlandais, mais que rejettent les parlementaires britanniques dans leur immense majorité ; le maintien du Royaume Uni au sein de l'union douanière avec l'UE ('Backstop', ou filet de sécurité), ce qui imposerait aux britanniques de continuer à appliquer les règlements économiques de l'UE... rejetés par référendum en 2018. Ces deux possibilités feraient perdurer l'accord du Vendredi Saint, et n'impacteraient pas les forces de Défense irlandaises, mais ont peu de chances de voir le jour. Dernière option : rétablissement d'une frontière physique entre les deux Irlande, ou plus précisément entre l'UE et le Royaume Uni. Or l'Irlande du Sud ne dispose pas de corps de garde-frontières, et les forces de Défense seraient vraisemblablement mises à contribution pour garder ces 499 kilomètres de séparation. Cette opération nécessiterait un redéploiement et une mise à contribution de la quasi-totalité des forces de Défense



MILITARIA 2019

Par le Lieutenant-colonel (OLRAT) Charles BERTIN

Pièces d'équipement

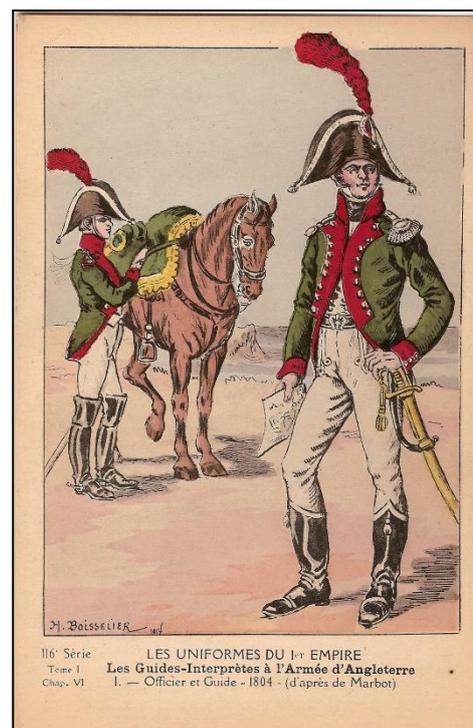
Les années se suivant sans se ressembler, en 2019 notre association n'aura pas eu à déboursier un centime pour devenir propriétaire d'une pièce unique : une plaque émaillée portant le nom et l'adresse (civile) ainsi que l'affectation d'un interprète de la Grande Guerre. Cet artefact nous a en effet été offert par un interprète civil, réserviste et descendant d'un interprète militaire. Ami de Walter Perrin-Cocon et connaissant notre intérêt pour tout ce qui a trait à nos grands anciens, il nous a fait don de cet objet unique, et certainement pas réglementaire. Tous nos remerciements à Robert G.



En dehors de cet objet, nous n'avons déniché aucune pièce d'équipement nouvelle à ajouter à notre collection. Nous avons seulement acquis quelques boutons au sphinx destinés à remplacer ceux qui équipent désormais notre tenue US reconstituée de la Grande Guerre.

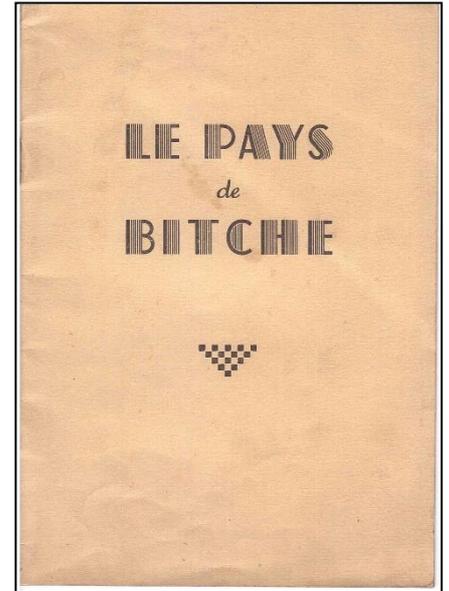
Documents iconographiques

L'ANOLiR a mis la main en revanche sur plusieurs exemplaires de cartes de 1921 représentant des uniformes de l'époque napoléonienne. En l'occurrence, la 116° série, Tome 1, Chapitre VII des cartes réalisées pour le compte du capitaine Bucquoy en 1921 comporte 5 cartes consacrées aux 'Guides-Interprètes à l'Armée d'Angleterre' et 3 aux 'Guides du Prince de Neufchatel'. Ce sont les premières que nous avons pu acquérir en 2 ou 3 exemplaires chacune, et qui nous serviront à confectionner des cadeaux de remerciements, puisque nous possédons déjà une série complète originale.





Un autre document acquis cette année montre une tablee d'interprètes à Biesles en avril 1918. Certains portent le sphinx, d'autres les branches d'olivier.



Livre

Nous avons pu nous procurer un petit livre très rare : Le pays de Bitche, courte monographie d'une vingtaine de pages rédigée par E. HEIM, Officier Interprète de Réserve. L'ouvrage a été publié après 1945, mais ne comprend ni copyright, ni date d'impression.

Reproduction

Pour finir, une fois n'est pas coutume, nous avons acquis des copies d'insignes métalliques, les fameux sphinx qui équipaient les interprètes de la Grande Guerre. D'assez bonne facture, ceux-ci sont réalisés dans la grande taille (30mm env.) et montés sur fixations de type pin's. Ils ne tromperont pas un spécialiste, mais le but est différent : ils peuvent être portés comme broches, et pourraient être le pendant féminin des cravates que nous avons fait réaliser il y a quelques années.

Ces articles seront prochainement mis en vente sur notre site et via notre Bulletin annuel.





HISTOIRE DES INTERPRETES MILITAIRES

**Bohème 1919 : destins croisés – ORIC principal André MAZON,
interprète-lieutenant Fuscien DOMINOIS,
deux interprètes au 1er rang
*Général (2S) Philippe AUGARDE***

**Paul DESFEUILLES (1894-1969), professeur, secrétaire législatif
et capitaine interprète de réserve
*Général (2S) Philippe AUGARDE***



BOHÈME, 1919 - DESTINS CROISÉS : ORIC PRINCIPAL ANDRÉ MAZON INTERPRÈTE-LIEUTENANT FUSCIEN DOMINOIS

Général de brigade (2S) Philippe Augarde

**André Mazon (1881-1967), slaviste,
Officier de Réserve Interprète et du Chiffre principal**

André Auguste Mazon naît le 7 septembre 1881 à Paris (2°), fils d'un Ardéchois, journaliste à l'Agence Havas.

Licencié en lettres et en droit en 1902, il obtient les diplômes de l'École nationale des langues orientales vivantes (E.N.L.O.V.) en 1905 et de l'École pratique des hautes études (E.P.H.E.) en 1906.

André Mazon est lecteur de français à l'Université de Kharkov de 1905 à 1909 ; pendant la fermeture provisoire de cette Université, il se rend à Prague pour étudier à l'Université Charles : il y suit notamment les cours de Masaryk.

À son retour en France, il est secrétaire-bibliothécaire à l'E.N.L.O.V. (1909-1914). En 1913-1914, le ministère de l'Instruction publique le charge d'une mission en Bulgarie.

En mars 1914, il présente avec succès ses thèses de doctorat, "Un maître du roman russe : Ivan Gontcharov (1812-1891)" et "Emplois des aspects du verbe russe". En avril 1914, il est nommé professeur au Lycée de Foix.

Lorsque la guerre éclate, André Mazon est réformé définitif pour "pleurésie chronique du côté gauche". Le 30 octobre 1914, désirent contracter un engagement volontaire pour la durée de la guerre, il est classé service armé.

Le 25 novembre suivant, il s'adresse au ministre de la Marine : "*(...) docteur ès lettres (...), je me suis entièrement consacré depuis douze ans à l'étude des langues slaves: russe, polonais, tchèque, serbe et bulgare. (...) habitué à manier aisément la langue allemande. Dans ces conditions, pensant qu'en qualité d'interprète, je pourrais utiliser efficacement mes connaissances spéciales auprès de l'escadre française opérant actuellement sur les côtes du Monténégro et de la Dalmatie, pays de langue slave, j'ai l'honneur de me mettre entièrement à votre disposition*".

Finalement, André Mazon est "*affecté à l'armée de mer en qualité de commissaire de 2° classe interprète auxiliaire (...) et mis à la disposition du Commandant en Chef de la 1° Armée Navale*". Du 22 janvier au 31 octobre 1915, il est embarqué à bord du cuirassé Courbet, période au cours de laquelle l'amiral Bouée de Lapeyrère lui confie deux missions en Serbie, au Monténégro et en Grèce.

Au moment où il quitte le bord, sa notation est élogieuse : "*En sa qualité d'interprète(...), il a déjà rendu de très grands services au pays et la nouvelle fonction qu'il va occuper dans le Corps expéditionnaire permettra de mettre en relief ses très hautes et très précieuses qualités*".

Du 1° novembre 1915 au 17 août 1917, André Mazon est détaché, comme interprète, au 2° Bureau de l'Armée d'Orient.

Sur ces deux années, il y a ce témoignage inattendu de Jérôme Carcopino. "*Du 2 mai au 4 juillet 1916, la maladie ayant provisoirement écarté l'officier breveté qui dirigeait le 2° Bureau du Q.G. de Salonique, je fus, simple officier de réserve, placé à sa tête avec, comme adjoint, le commissaire de la marine à deux galons qu'était André Mazon. (...)*"

L'ennemi que nous avons à combattre était le bulgare. Or rares étaient à l'Armée d'Orient les Français qui savaient le bulgare (...), alors que chacun de nos bataillons aurait dû avoir son interprète."

André Mazon suggéra de "solliciter l'envoi sur le front d'Orient, non seulement du petit nombre de mobilisés sachant le bulgare, mais du plus grand nombre possible de soldats parlant le russe (...). Bientôt débarqua à Salonique la foule d'interprètes éventuels sollicitée du commandement suprême et aussitôt accordée. (...). Bien entendu, la grande majorité des nouveaux venus ne parlait que le russe. Le futur professeur du Collège de France, Mazon, montant dans la chaire d'un instituteur, eut tôt fait de transformer ces bons élèves en autant d'interprètes de bulgare, dirigés sur les régiments qui avaient tant besoin d'eux".

Jérôme Carcopino détaille ensuite la mission confiée par André Mazon au seul bulgarophone arrivé de France : déposé par avion derrière les lignes ennemies, ce sergent de la Légion étrangère rapporte, une semaine plus tard, "un magnifique bagage d'informations (...) et la certitude que les Germano-Bulgares déclencheraient une offensive générale en avant de Monastir dans les premiers jours de juillet (...). Le général Sarrail prit en conséquence les dispositions par lesquelles l'offensive bulgare serait définitivement brisée, comme il advint ... le 5 juillet 1916, au jour exactement annoncé."

Le 5 janvier 1917, André Mazon est cité à l'ordre de l'Armée d'Orient : "Commissaire de la Marine de 2°cl. auxiliaire, a demandé à servir à terre pour permettre au commandement de mieux employer sa connaissance approfondie des langues slaves. Affecté au 2° Bureau de l'État-Major de l'Armée d'Orient au mois de novembre 1915, y a rendu les plus grands services avec une conscience et une activité véritablement admirables. Tout dernièrement, a fait preuve d'une rare énergie en continuant, bien que malade et pouvant à peine marcher, à accomplir une tâche particulièrement lourde et délicate, dans une ville journellement bombardée, avec le calme, la vigueur de méthode, la science scrupuleuse qui le caractérisent".

Sa notation de juin 1917 souligne : *" n'est pas seulement un excellent interprète de russe et de bulgare (...) rend les plus grands services pour l'interprétation des renseignements".*

Alors qu'il est en permission à Paris, André Mazon est chargé, en octobre 1917, d'une mission de six mois au titre du ministère de l'Instruction publique, pour y "recueillir des documents destinés à la bibliothèque du Musée de la Guerre".

Plus tard, le 20 mai 1918, notre ambassadeur en Russie obtient sa mise "à la disposition du ministre des Affaires étrangères pour le service de l'information".

Trois télégrammes officiels scandent la fin de l'année 1918. Le 4 septembre 1918, l'attaché militaire à Moscou rend compte : *" Le Commissaire de la Marine MAZON vient d'être arrêté à Pétrograd".* Le 15 septembre 1918, le même expéditeur se veut rassurant : *" Sont arrêtés dans les prisons de Moscou et de Pétrograd [dix militaires français, dont le] commissaire de la Marine Mazon. Rassurez les familles vie des prisonniers n'est pas en danger".* Le 1° janvier 1919, c'est l'attaché naval à Stockholm qui annonce : *" Commissaire Auxiliaire Marine MAZON, emprisonné à Moscou, a été remis en liberté".*

Six mois plus tard, dans Prisons russes (d'août à décembre 1918), André Mazon décrit les conditions arbitraires et déplorables dans lesquelles il a été détenu tant à la forteresse péterbourgeoise de Pierre-et-Paul (31 août-6 septembre) que dans les prisons moscovites de la Loubianka (7 septembre-6 octobre) et de Boutyrki (6 octobre-12 décembre), avant de conclure : *" J'avais été arrêté par hasard, j'étais libéré par hasard".*

Démobilisé le 28 février 1919, André Mazon est, le 9 avril, nommé chevalier de la Légion d'honneur au titre militaire.

Le 20 mai, il est à nouveau sollicité : le général Pellé souhaite qu'il soit *"affecté comme interprète de langue tchèque"* à la Mission Militaire Française à Prague, où il *"remplacerait numériquement M. Dominois, sous-lieutenant interprète de 3^e classe qui vient d'être réclamé par le Département des Affaires étrangères"*.

Quatre jours plus tard, le ministre de la Marine promeut *"pour services exceptionnels M. Mazon au grade de Commissaire auxiliaire de 1^e classe et autorise sa remobilisation pour être affecté à la Mission Française à Prague"*.

Le 25 juin, André Mazon arrive à Prague où se trouve déjà Louis Eisenmann. Les deux universitaires ne passent que trois mois ensemble dans cette Mission. En effet, le 3 octobre 1919, à peine nommé Professeur de langues slaves à l'Université de Strasbourg, Mazon demande et obtient *"la résiliation de gré à gré du contrat le liant à la République Tchéco-Slovaque"*.

Après sa deuxième démobilisation, André Mazon prend, le 22 novembre 1919, ses fonctions à la Faculté des Lettres de Strasbourg. Dès 1921, il assume toute la tâche de la rédaction de la Revue des Études slaves : à sa mort, il en aura fait paraître 45 volumes, entre 1921 et 1966.

Le 16 décembre 1923, il est nommé professeur titulaire des langues et littératures slaves au Collège de France, où il enseignera jusqu'à sa retraite en 1951. Dans la même veine, il devient en 1937 président de l'Institut des Études slaves de l'Université de Paris : il le restera jusqu'en 1959.

L'année suivante, en 1938, il fait acte de candidature à l'Académie des sciences et belles-lettres : il y sera élu en 1941.

Lors de la crise des Sudètes, André Mazon lance un appel au président du Conseil, le pressant de ne pas trahir *"une amitié dont la fidélité (...) s'atteste par plusieurs centaines de sections de notre Alliance française"*. En vain. Selon l'expression d'Antoine Marès, il s'emploie alors à atténuer le choc que représentent les accords de Munich pour les Tchèques : ceux-ci lui resteront reconnaissants de cette amitié agissante.

Après l'instauration du Protectorat de Bohême-Moravie dans les pays Tchèques annexés, André Mazon organise à la Sorbonne un hommage au président Masaryk, au cours duquel il prend date : *"Nous savons que (...) le peuple de Masaryk retrouvera bientôt la place libre à laquelle il a droit"*.



André Mazon en 1934

Du 25 août 1939 à l'Armistice, il est mobilisé en affectation spéciale à Paris. Cette situation lui permet d'assurer, en l'absence de Marc Vey, aux armées, la continuité de l'enseignement du tchèque à l'E.N.L.O.V. en 1939-1940.

Le 2 août 1940, il est rayé des cadres par limite d'âge et admis à l'honorariat de son grade.

Pendant l'Occupation, André Mazon, restant dans sa logique résistante, contribue à faire tourner la machine de la "slavistique", préoccupé par le destin des hommes poursuivis.

À la fin de la guerre, cet antimunichois de la première heure, accompagne le général Leclerc à Prague pour les cérémonies du 14 juillet 1945 : il saisit cette

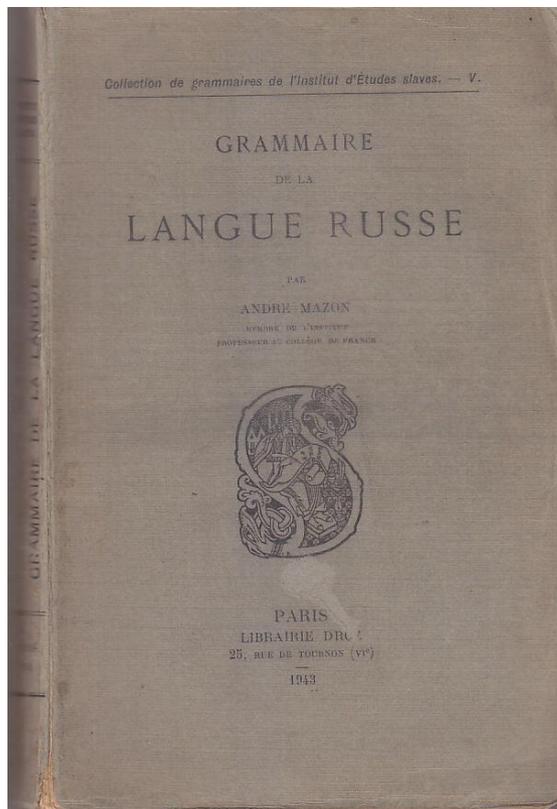
occasion pour "ranimer en Tchécoslovaquie les œuvres françaises, tombées depuis 1938", comme l'indique le ministère de l'Éducation nationale dans sa proposition pour le grade de commandeur de la Légion d'honneur.

Officier de la Légion d'honneur depuis 1933, il est effectivement promu commandeur le 10 juillet 1951.

Quand André Mazon décède le 13 juillet 1967, la somme de ses travaux et publications dépasse les 250 titres touchant à la linguistique et à la philologie, à l'histoire des littératures slaves anciennes et modernes, à l'histoire de la civilisation, à des comptes rendus bibliographiques. Notamment deux grammaires dont les rééditions ont affirmé le succès et l'utilité :

Grammaire de la langue tchèque (1921, 3^eed.1952) et Grammaire de la langue russe (1943, 4^eed.1963).

Docteur *honoris causa* des Universités de Prague, de Sofia et de Tartu, membre des Académies de Cracovie, de Prague, de Leningrad et de Sofia, André Mazon avait été fait commandeur de l'ordre bulgare de Saint-Alexandre, officier de celui de la Renaissance de la Pologne et officier de celui du Lion Blanc de Bohême.



Sources:

AN : Dossier de carrière F/17/25446

Dossier Légion d'honneur 19800035/882/3412

SHD : Dossier personnel CC7 4^emoderne 819-4

Carton 17N 2541

Archives de Paris : registre D4R1 1120, mle 1499

Notice sur les travaux et publications d'André Mazon, professeur au Collège de France, 1908-1938, tiré à part, 11 p.

Revue des Études slaves :

Tome XXVII, 1951, p.304-316 : Jean Train, *Bibliographie des ouvrages et articles de M. André Mazon*.

Tome XLVIII, 1969, p.7-10 : André Vaillant, *André Mazon (1881-1967)*.

p.11-21 : Serge Aslanoff, *Bibliographie des ouvrages et articles d'André Mazon*.

Tome LXXXII, 2011, p.69-94 : Antoine Marès, *André Mazon, un slaviste au XX^e siècle. Profil politique d'un savant*.

Institut d'Études slaves : *Hommage au Président Mazaryk*, Paris, 1940, 39 p.

Cent-cinquantième de l'École des Langues Orientales, Paris, Imprimerie nationale de France, 1948, 468 p.

Carcopino Jérôme, *Souvenirs de la guerre en Orient 1915-1917*, Paris, Hachette, 1970, 223 p.

Mazon André, *Prisons russes (d'août à décembre 1918)*, Paris, Impr. Pochy, 1919, 49 p.

Fuscien Dominois (1888-1938) **Interprète-lieutenant**

Fils d'un instituteur, Fuscien Dominois naît le 30 octobre 1888 à Liéramont (Somme). Le baccalauréat en poche, il devient contrôleur des Contributions directes. Parallèlement à son travail, il entreprend à partir de 1908 des études de russe à l'E.N.L.O.V. et de tchèque à la Sorbonne. En 1912, il se rend à Prague et en Slovaquie.

La guerre ayant éclaté, son exemption de 1909 est confirmée par le Conseil de Révision de Dunkerque du 22 novembre 1914. Déclaré bon service armé par la Commission de Réforme de la Seine du 22 mars 1917, il est affecté, à compter du 23 mai 1917, au 115^e régiment d'Infanterie. Mais il ne rejoint pas la garnison de Mamers, étant placé en sursis d'appel au ministère des Finances, par renouvellements successifs, jusqu'au 30 septembre 1919.

Dès le 9 février 1919, le général Pellé, chef de la Mission militaire en Bohême, exprime le désir de *"s'assurer le service comme interprète de M. DOMINOIS, Contrôleur des contributions directes à Saint-Germain-en-Laye, actuellement en sursis d'appel. (...) très utile par sa connaissance de la langue Tchèque. Il serait consentant (...) s'il était nommé Interprète de 3^e classe, grade qui lui permettrait de toucher une solde en rapport avec ses émoluments actuels"*.

Le 14 mars, *"malgré l'insuffisance numérique du personnel dont elle dispose, l'Administration du ministère des Finances s'incline devant ces raisons d'intérêt majeur"*.

Finalement, c'est le 29 mars que *"M. Dominois (F), soldat au 115^e régiment d'Infanterie, est nommé officier interprète de 3^e classe pour la langue tchèque, à compter du 17 mars 1919, à titre temporaire et pour la durée de la guerre"*.

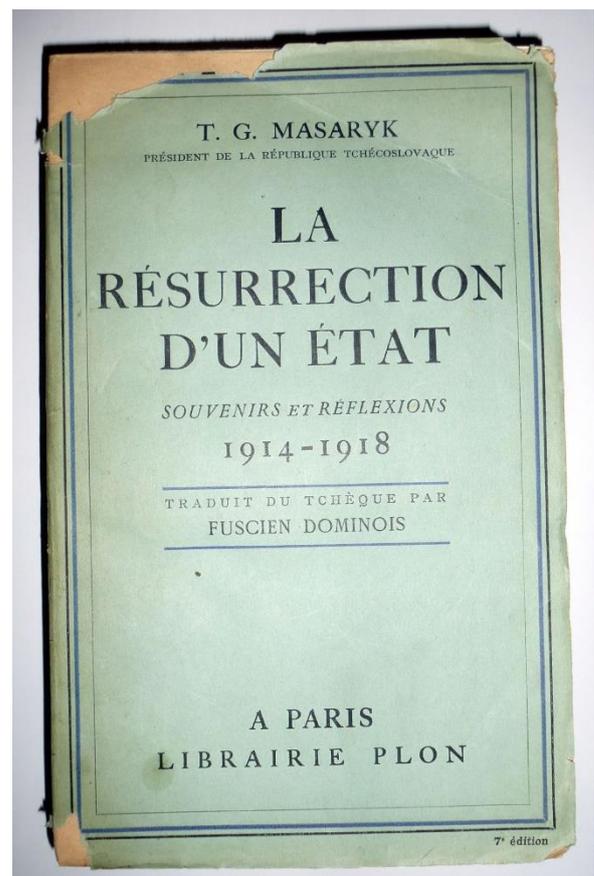
Dominois rallie la MMF à Prague, mais le 20 mai le général Pellé demande au ministre de la Marine de mettre à sa disposition *"comme interprète de la langue tchèque, M. MAZON, Commissaire Auxiliaire de 2^e Classe de la Marine, volontaire pour ce poste [qui] remplacerait numériquement à la Mission M. Dominois, sous-lieutenant-interprète de 3^e Classe, qui vient d'être réclaté par le Département des Affaires étrangères"*.

Envoyé par l'ambassadeur de France, Fuscien Dominois effectue en juin-juillet 1919 une mission en Slovaquie. Mais à son retour, il se heurte avec le ministre de France lequel, avant le 1^{er} août, le remet à la disposition du général Pellé.

Le 15 avril 1920, *"sur décision spéciale du ministre"*, le Dépôt démobilisateur de Mamers envoie Dominois en *"congé illimité à Prague"*. Le 22 juillet 1921, il est nommé à titre définitif à son grade.

À l'automne 1922, Fuscien Dominois rentre à Paris, où il est chargé du cours de langue tchèque à l'E.N.L.O.V.

Le 22 juillet 1925, il est promu officier interprète de 2^e classe, grade dont l'appellation est, par la



loi du 28 mars 1928, changée en celle d'interprète-lieutenant. En application de la loi sur le recrutement dans les réserves, Fuscien Dominois choisit de donner sa démission, laquelle est acceptée le 21 mars 1938.

Six mois plus tard, il décède subitement le 26 octobre à Paris (12^e), sans avoir eu le temps d'achever sa thèse sur l'histoire de "l'esprit public dans les pays tchèques et slovaques depuis 1848".

De ses nombreux articles et travaux, il convient de retenir sa traduction en 1930 des mémoires du président Masaryk, La Résurrection d'un État, souvenirs et réflexions, 1914-1918 et en 1936 sa contribution à L'Encyclopédie française, "La littérature dans les pays tchèques et slovaques".

André Mazon lui consacre une longue nécrologie s'achevant par ces mots: " *Étranger à l'Université et quelque peu défiant d'elle, il avait à nos yeux l'avantage de toucher à l'action, au plein air de l'existence. Il nous apportait un savoir vécu, vivant, humain et telles étaient aussi les qualités de son enseignement*".

Sources :

SHD : Dossier personnel 6Ye 51715

7N 3116, 17N 2541, CC7 4^emoderne 819-4

Archives diplomatiques : 116CPCOM21. Mission Militaire Française en Tchécoslovaquie (nov.1918-dec.1921)

Archives de Paris : Registre 12D 392

Archives départementales de la Somme : Registre 2E475/4

Registre 1R994, matricule 1437

Revue des Études slaves - Tome XIX (1939), nécrologie par André Mazon

Tomas CHROBAK. Pour la Patrie, pour les Slaves. Les slavissants français et leur rôle publique, 1863-1920

Thèse de doctorat Paris I/ Prague, 2008, 392 p.



**PAUL DESFEUILLES (1894-1969), PROFESSEUR,
SECRÉTAIRE LÉGISLATIF ET CAPITAINE
INTERPRÈTE DE RÉSERVE**

Par le Général de brigade (2S) Philippe AUGARDE

Paul Desfeuilles naît le 7 juin 1894 à Amiens, où son père, professeur agrégé, enseigne alors l'allemand.

En novembre 1914, non seulement il obtient la licence ès lettres (latin-grec) à la Sorbonne, mais il est admis, 8^e sur 12, à l'École des Chartes. Selon le témoignage de son fils, il a été gravement malade dans sa petite enfance. Ceci explique son aspect malingre sur le cliché ci-dessous pris en 1912 (Lycée d'Amiens). Ceci explique surtout qu'il soit ajourné à un an par des Conseils de révision successifs en 1914 (deux fois), 1915, 1916, 1917 et 1918 et donc qu'il ne soit pas mobilisé pendant la Grande Guerre.



Paul Desfeuilles en 1912 au lycée d'Amiens.

Ayant suivi les cours de langues et littératures scandinaves dispensés par le professeur Paul Verrier à la Sorbonne, il part en Suède d'abord comme lecteur de français à l'Université de Göteborg (1^{er} janvier - 31 décembre 1916), puis comme « auxiliaire » à la Légation de France à Stockholm (1^{er} janvier - 31 octobre 1917). Dans ces deux postes, il déploie une activité remarquée, écrivant dans des revues, donnant des conférences sur la littérature et la musique françaises, organisant au Musée national de Stockholm une exposition des peintres français du XIX^e siècle.

Rentré en France, il sert successivement au Commissariat général de la Propagande (Section des États-Unis) de juillet 1918 à septembre 1919, à la Bibliothèque et au Musée de la Guerre (chargé de mission en Europe centrale et dans les pays nordiques) d'octobre 1919 à janvier 1920, au Sous-Secrétariat d'État à la Présidence du Conseil de mai 1920 à mars 1921, chargé de mission au Consulat général de Stuttgart en avril 1921, au ministère du Commerce (rédacteur-traducteur de suédois et d'allemand) de mai 1921 à mai 1928 - avec une interruption d'octobre 1923 à novembre 1926 comme professeur de lettres au Collège de Calais.

En 1928, il est reçu docteur ès lettres à Clermont-Ferrand, puis réussit le concours de recrutement de Secrétaires législatifs. Du 1^{er} juin 1928 au 31 décembre 1945, il est affecté aux services de la Chambre des Députés, d'abord comme chargé des documents parlementaires étrangers, puis comme bibliothécaire du Palais Bourbon.

En avril 1929, à Stockholm, Paul Desfeuilles épouse la fille d'un officier suédois, ayant servi comme engagé volontaire dans l'armée danoise lors de la Guerre des Duchés (1864) et, en tant qu'officier étranger détaché auprès de l'armée française, au sein du Corps expéditionnaire au Mexique (1865-67).

Sur le plan militaire, Paul Desfeuilles, « *pris bon service armé* » par le Conseil de révision de 1920, est affecté (au titre des réserves) au 72^e régiment d'Infanterie du 16 au 20 septembre 1920. Il devient interprète stagiaire de réserve pour les langues suédoise, allemande et italienne (25 novembre 1931), avant d'être successivement promu interprète-sous-lieutenant de réserve (4 janvier 1934), puis interprète-lieutenant de réserve (21 décembre 1937).



*Paul Desfeuilles en 1940
dans son cabinet de travail.*

À l'issue d'un stage volontaire de cinq jours effectué au 2^e Bureau de l'E.M. de la Région de Paris, il obtient, en juillet 1932, les notes suivantes : « *A fait preuve de sérieuses qualités de travail, de réflexion et d'intelligence. Très au courant des questions économiques et des questions coloniales, s'intéressant aux questions militaires, connaissant à fond la langue suédoise, il est particulièrement qualifié pour être employé comme interprète dans les Services spéciaux* ».

De septembre 1939 à juillet 1940, il est affecté au Service Général à l'Information. Du 13 décembre 1940 au 7 février 1941, il est chargé de mission au cabinet du ministre des Affaires étrangères.

Le 1^{er} octobre 1945, il est nommé dans le corps des Assimilés spéciaux pour les Territoires occupés (A.S.T.O.) au grade d'officier de contrôle de 1^{ère} classe : il est alors archiviste en chef du Conseil de contrôle interallié à Berlin. Le 1^{er} avril 1946, il est rayé des cadres par suite de la dissolution du corps des A.S.T.O.

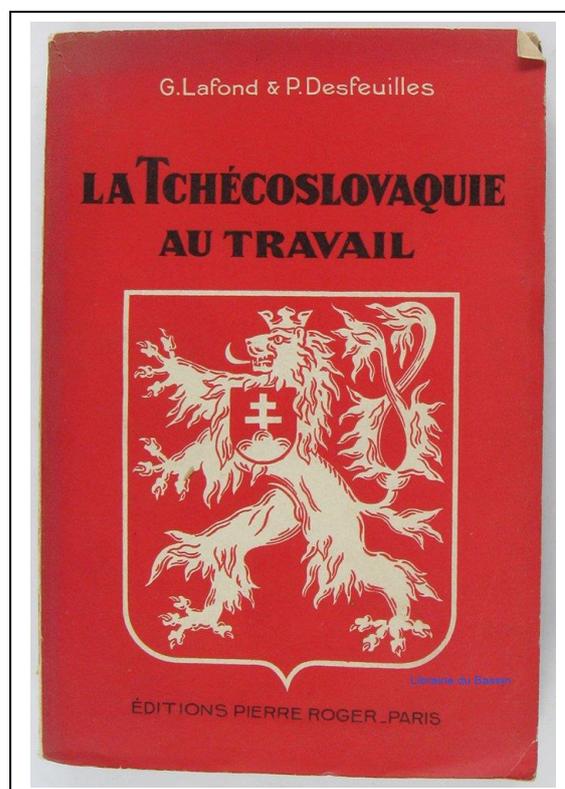
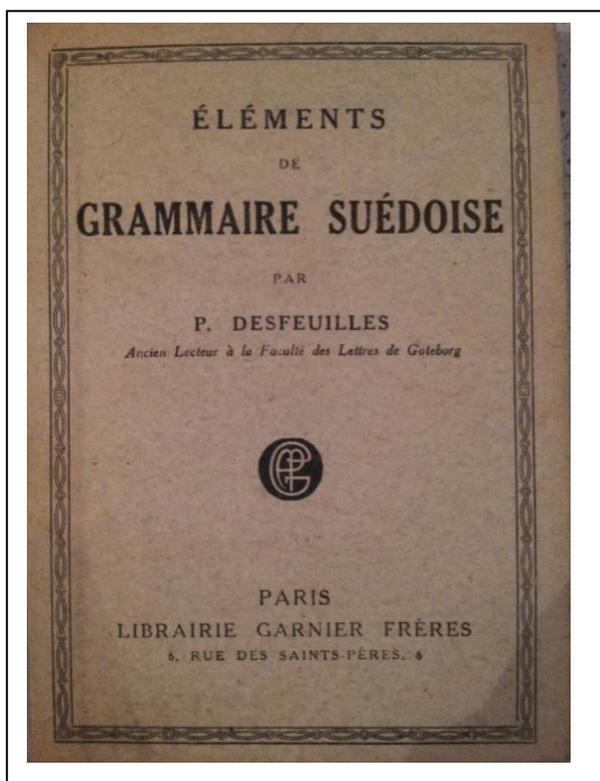
Capitaine interprète de réserve depuis le 1^{er} septembre 1949, il est rayé des cadres et admis à l'honorariat de son grade le 7 juin 1957. Auparavant, le 8 mai 1951, Blaise Cendras lui a remis les insignes de chevalier de la Légion d'honneur, attribuée au titre militaire.

Professeur de lettres aux lycées J.B. Say, puis Voltaire (1953-1954), il est détaché à la section d'histoire moderne du C.N.R.S. (1954-1959).

Paul Desfeuilles décède le 5 mars 1969 à Paris (13^e).

Cet humaniste aux curiosités multiples a laissé une trentaine de publications, dont plusieurs monographies de géographie économique, des traductions et de nombreux articles dans différentes revues. Citons par exemple :

- Dictionnaire suédois-français (1924),
- Éléments de grammaire suédoise (1924),
- Charles Monselet (1825-1888) et la critique anecdotique (1927),
- La défense de l'île d'Als par l'armée danoise en 1864 (1966).



SOURCES :

Archives nationales F/12/11.829 et F/17/27087

Assemblée nationale. Dossier de personnel 8 AN 26

Archives départementales de la Somme. Registre 1R 1079

Base Leonore. Dossier 198 000 35/996/15191

Service historique de la Défense. Dossier de personnel 8Ye 119.397

Lettres de M. Henri Desfeuilles du 9 octobre 2018 et du 19 décembre 2018



LES LINGUISTES MILITAIRES ÉCRIVENT

Les compétences des Linguistes Militaires, loin de se limiter à la connaissance des langues et cultures étrangères, sont multiples, cosmopolites, variées. Mais toujours, au cœur de leurs écrits, apparaît l'importance des langues – et des linguistes.

Les numéraux en bosniaque, croate, monténégrin, serbe

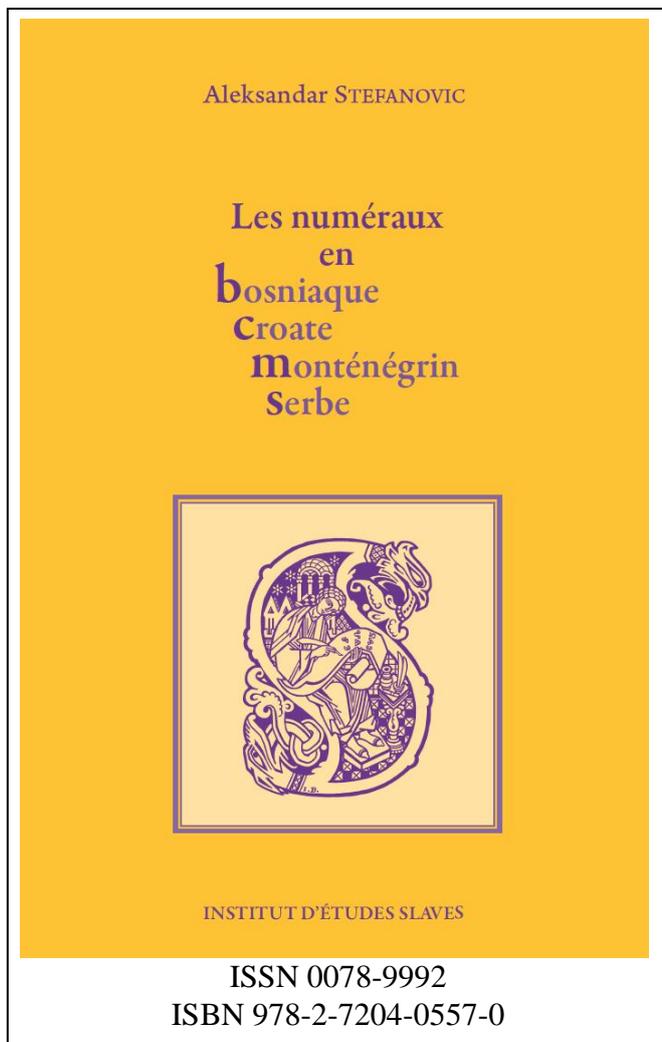
Lieutenant-colonel Aleksandar STEFANOVIC

Recension par le Lieutenant-colonel OLRAT (H) Jean-Louis TROUILLON



LES NUMERAUX EN BOSNIAQUE, CROATE, MONTENÉGRIN, SERBE LIEUTENANT-COLONEL ALEKSANDAR STEFANOVIC

Recension par le Lieutenant-colonel OLRAT (H) Jean-Louis TROUILLON



Fruit de longues années de travail, *Les numéraux en bosniaque, croate, monténégrin, serbe* de notre camarade le LCL Stefanovic, propose aux spécialistes de linguistique une étude descriptive et analytique d'une composante de cette langue que le commun des mortels appelle **le** serbo-croate.

La genèse de cet ouvrage magistral de cinq cents pages réside dans le passage nécessaire par la rédaction d'une thèse de recherche, diplôme requis pour tout postulant au concours de recrutement de Maître de conférences dans l'enseignement supérieur français. Résultats d'un travail s'étalant sur au moins trois années à la suite d'un Master, les thèses sont initialement destinées à un public restreint, principalement les membres du jury et les fonds de bibliothèques universitaires.

Toutefois, celles qui se révèlent particulièrement remarquables de par leur apport original à la connaissance, une fois « débarrassées » d'une partie de leur lourd appareil critique correspondant aux normes en vigueur dans le milieu, mais qui peuvent constituer un handicap pour

le lecteur peu au fait des dites coutumes, parfois complétées suite à telle ou telle remarque énoncée lors de la soutenance par les membres du jury, font ensuite l'objet d'une publication chez un éditeur spécialisé du milieu de la recherche.

C'est le cas de ce présent ouvrage publié par l'Institut d'Études Slaves, institut rattaché à Sorbonne-Université où exerce actuellement notre camarade au sein de l'UFR d'études slaves.

Le titre peut surprendre le non initié. Il faut, pour le comprendre, faire appel à l'auteur. Après avoir rappelé que des variantes existent aussi dans d'autres langues, par exemple entre les anglais (britannique, américain, australien...), les français (de France, de Belgique, de Suisse etc.) et les espagnols d'Europe et d'Amérique latine, notre camarade précise donc que les quatre langues nommées dans le titre relèvent en fait d'un seul et même système linguistique : « bosniaque, croate, monténégrin, serbe sont quatre

appellations officielles d'une seule et même langue en tant que système linguistique, dont tous les locuteurs se comprennent (presque) parfaitement ». Dans l'ouvrage, pour raisons de commodité de lecture, ces langues sont mentionnées sous le sigle « BCMS ».

Le choix du sujet étonnera le lecteur peu familier avec le BCMS, le lecteur français en particulier, pour qui par exemple un *deux* est un *deux* et rien d'autre qu'un *deux*, se demandera en quoi les chiffres et nombres posent des problèmes nécessitant des années de recherche suivies de la rédaction d'un ouvrage de cette taille. La lecture des paragraphes consacrés à *dva, dve, dvije, dvoje, dvoji, dvoja, dvojica, dvica, dvojka, dvojac, dvojke, dvojci*, et il ne s'agit pas là que de simples formes déclinées, lui montrera que ce qui est simple en français ne l'est pas nécessairement dans d'autres langues !

Les nombreuses citations ainsi que les références bibliographiques citées en fin d'ouvrage sont là pour nous apprendre que les numéraux (adjectifs, substantifs et collectifs) présentent pour les chercheurs en linguistique slave un objet d'étude à différents niveaux, que ce soit au simple plan morphologique (orthographe des suffixes par exemple) ou, de façon plus complexe, au plan syntaxique avec, par exemple mais ce n'est pas la seule raison, la présence ou absence des désinences selon qu'il y a ou non déclinaison. Pas moins de vingt-sept publications traitant spécifiquement des numéraux sont citées en bibliographie. À titre d'illustration pour donner un exemple des difficultés d'emploi, voici le titre d'un article dû à l'un des spécialistes les plus prolifiques sur le sujet, Lj. Popović : *Discordance entre forme et fonction des numéraux indéclinables, le problème du datif*.

L'ouvrage se compose de deux parties.

La première partie traite des différents types de noms de nombre et de leurs caractéristiques grammaticales. Après une brève description typologique de ces noms, leur forme simple puis composée sont étudiées à partir de leurs différences morphologiques, de leur répartition géographique c'est-à-dire des provincialismes, mais également des parlers standards plus ou moins normés parfois pour raisons politiques, ou encore des archaïsmes ou même des emplois hypocoristiques.

La deuxième partie, à l'abord plus complexe pour qui ne connaît pas le BCMS mais toutefois accessible à qui possède des notions de russe, s'intéresse à la signification des noms de nombres puis à leur distribution réciproque avec les noms comptables et enfin aux accords qu'ils régissent dans la phrase.

L'impression générale qui se dégage pour le chercheur en linguistique non spécialiste du BCMS est celle d'une certaine instabilité de la langue, tout au moins évidemment dans le cadre des numéraux, instabilité due sans doute à une absence de volonté normative centralisée comme nous en connaissons une en France depuis au moins trois siècles, et qui trouve sa source dans le poids de l'histoire, dans les aléas causés par les divisions politiques et nationalistes. Il faut toutefois préciser que l'auteur ne porte pas, quant à lui, de jugement de valeur, il dit ce qui est, fidèle en cela aux modernes approches descriptives de la langue ce qui lui permet de ne pas prendre parti dans ce que l'on aurait parfois tendance à qualifier de guerres picrocholines entre tenants de tel ou tel accord ou de telle ou telle orthographe pour un suffixe donné.

Le corpus retenu peut se ranger en deux catégories principales, elles-mêmes subdivisées. La première catégorie est celle que l'on peut appeler des sources spécialisées, c'est-à-dire des ouvrages de grammaire au nombre de trente-deux, le plus ancien date de 1814 et le plus récent de 2005, des dictionnaires ou codes orthographiques publiés entre 1818 et 2006, des articles de recherche parus dans différentes revues savantes, et enfin des

recommandations de l'Académie. Par Académie il faut entendre les académies des sciences et des arts qui existent dans tous les États issus de l'ex-Yougoslavie (serbe, croate, macédonienne, monténégrine, bosniaque) mais qui existaient déjà à l'époque de l'union et dont le rôle est fondamental dans la mesure où, semblables en cela à notre Académie française, elles publient des dictionnaires unilingues de référence.

La deuxième catégorie est constituée des entretiens avec locuteurs natifs en face-à-face avec l'auteur, des extraits de la presse écrite, radiophonique ou télévisée et enfin des extraits d'ouvrages littéraires. De façon tout à fait originale notre camarade cite également, dans ce dernier cas, des traductions d'œuvres étrangères qui permettent d'approcher la façon dont le traducteur a choisi d'interpréter le texte original en fonction des habitudes du public cible ou des recommandations plus ou moins politiques en vigueur au moment de la traduction.

Quelques mots enfin sur le lectorat visé.

Le destinataire initial de cet ouvrage est évidemment le spécialiste de BCMS. Tout autre slavisant sera néanmoins à même de reconnaître et apprécier les subtilités décrites et analysées tout au long de ces pages.

Le chercheur en linguistique, quelle que soit sa langue de domaine d'application, même s'il ne peut apprécier la finesse des nombreux exemples proposés, trouvera de nombreux sujets de réflexion tant il est vrai que les croisements interdisciplinaires donnent naissance à des approches enrichissantes et cela, en tant que réservistes, nous le savons tous puisque notre profession civile a sans aucun doute été influencée par notre connaissance du milieu militaire et que *a contrario* nous avons modestement amené un peu de notre savoir professionnel dans nos missions en uniforme.

Ouvrage de spécialité, destiné aux spécialistes donc, ce qui signifie que, à l'instar de tout titre universitaire, il ne connaîtra qu'une diffusion relativement confidentielle, mais ouvrage fondamental dans son cadre d'origine et qui deviendra certainement un des inévitables titres de fond dans les bibliothèques de départements d'études slaves.

ISSN 0078-9992

ISBN 978-2-7204-0557-0

EAN 9782720405570,

532 p., 2019, 40 €

<http://institut-etudes-slaves.fr/products-page/bosnien/les-numeraux-en-bosniaque-croate-montenegrin-et-serbe/>



L'ANOLiR

BOUTIQUE

Notre association s'est dotée d'une nouvelle série d'objets promotionnels (la précédente série datait de 1998...). Les trois articles présentés ci-dessous sont disponibles à l'achat. Pour cela, utiliser le bon de commande joint. Les frais de port ne sont à régler qu'une fois, y compris pour plusieurs objets. Pour l'achat de plusieurs objets différents, ce sont les frais de port du montant le plus élevé qui doivent être appliqués.

Médaille de l'ANOLiR

Il s'agit d'un nouveau tirage, **simple face**. Médaille présentée en emballage 'luxe', écrin bleu dans un carton blanc. Dimensions 90mm (hauteur) x 80mm (largeur). Poids 320 Gr. (emballage compris). Dessin original du Lieutenant-colonel (OLRAT) Victor MATAOUCHEK, Trésorier d'Honneur de l'ANOLiR.



'Coin' de l'ANOLiR



Il s'agit d'une reproduction à l'échelle 1/2 (env.) de notre médaille, **double face** (verso : symbole de l'enseignement militaire supérieur, comme sur la médaille originale), livrée en sachet velours bleu imprimé (sphinx ornant un diplôme de linguiste militaire datant de 1950). Dimensions 42mm (hauteur) x 37mm (largeur). Poids 22 Gr. (emballage compris).

'On y distingue au recto un sphinx, hérité de la campagne d'Égypte de Napoléon, durant laquelle fut créé le corps des Interprètes, se détachant sur le monde divisé des langues ; la courtépée symbole de l'Armée de Terre ; et un rayonnement dont chaque élément symbolise une langue parlée.'

Cravate de l'ANOLiR

Il s'agit d'une réalisation nouvelle, de grande qualité (100% soie), fabriquée par une grande marque française (LR Paris). Le logo est celui décrit ci-dessus, et la teinte bleu-clair se marie parfaitement avec une chemise de couleur blanche ou bleu clair.

Broche au sphinx

Cette réplique exacte de l'insigne des interprètes militaires de la 1^o Guerre Mondiale mesure 32x30mm, et se fixe par 2 attaches type pin's.



BON DE COMMANDE

Règlement par chèque à l'ordre de l'ANOLiR

À faire parvenir au trésorier :

Nicolas BAYOL

Le Saint Saens bat 4A
320 chemin de La Villette
83400 HYERES
nicolas-bayol@orange.fr

Le (Grade/Nom/Prénom)

Adresse :

.....

Commande :

- Médaille(s) x 30 € =
- Cravate(s) x 30 € =
- Coin(s) x 10 € =
- broche x 10€ =
TOTAL :
+ PORT¹ :	
1 Médaille : 6 € , 2 ou 3 médailles 7 € (colissimo) 1 Cravate 3,5 € , 2 ou 3 cravates 4,5 € (Lettre Max) 1 Coin 2,5 € , jusqu'à 10 coins 3,5 € (Lettre Max) 1 broche 2,5 € , jusqu'à 10 broches 3,5 € (Lettre Max)
TOTAL à régler :

¹ Seul le montant le plus élevé doit être réglé.

Ex : 1 médaille + 1 cravate + 1 coin = 6 € ; 1 cravate + 1 coin = 3.5 € ;



Bulletin d'Adhésion à l'ANOLiR

Règlement par chèque à l'ordre de l'ANOLiR

À faire parvenir au trésorier :

Nicolas BAYOL

Le Saint Saens bat 4A
320 chemin de La Villette
83400 HYERES
nicolas-bayol@orange.fr

Nom :	Grade :
Prénom :	Date de nomination :
Date de naissance :	Actif / Honoraire :
Adresse	Région Terre :
Code postal	Affectation :
Bureau de distribution:	
Téléphones :	
Domicile :	Fax (domicile) :
Professionnel :	Fax (professionnel) :
Portable :	
E-mail :	

Profession :

Employeur :

1^{ère} Langue :

Degré (Ecrit / Oral) :

2^{ème} Langue :

Degré (Ecrit / Oral) :

3^{ème} Langue :

Degré (Ecrit / Oral) :

Diplômes Civils :

Autres spécialités militaires
(ORSEM, IHEDN, STM...) :

Autres associations dont vous êtes membre :

Décorations :

Participation 2020 :

- ◆ Dans les cadres : 30 Euros (**déductible des impôts à 66 %**)
- ◆ Honoraire : 15 Euros (**déductible des impôts à 66 %**)
- ◆ Abonnement Armée et Défense, revue UNOR : 16 Euros

Dossier de déclaration à la CNIL n° 314985

'En application de la loi du 06.01.78 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous êtes informé que :

- les réponses à ce questionnaire ne sont destinées qu'à l'ANOLiR et sont nécessaires à la gestion du fichier des adhérents ;
- vous êtes habilité à obtenir les informations recueillies au moyen de ce questionnaire et, le cas échéant, à demander toute rectification.

**ASSOCIATION NATIONALE DES OFFICIERS ET
SOUS-OFFICIERS LINGUISTES DE RESERVE
(ANOLiR)
CRÉÉE EN 1928**

‘Des linguistes spécialistes de Défense’

Président : lieutenant-colonel (OLRAT) Charles BERTIN

La médaille qui illustre la couverture (recto et verso)
de cette publication a été dessinée par le
Lieutenant-colonel OLRAT (H) Victor MATAOUCHEK,
Trésorier d'Honneur de l'ANOLiR

On y distingue au recto un sphinx, hérité de la campagne d'Égypte de Napoléon, durant laquelle fut créé le corps des Interprètes, se détachant sur le monde divisé des langues ; la courtépée symbole de l'Armée de Terre ; et un rayonnement dont chaque élément symbolise une langue parlée.

Au verso, le symbole de l'Enseignement Militaire Supérieur.

L'ANOLiR, Association Nationale des Officiers et sous-officiers Linguistes de Réserve, regroupe près de 300 OLRAT (Officier Linguiste de Réserve de l'Armée de Terre) ou IRAT (Interprète de Réserve de l'Armée de Terre), ou plus simplement Interprètes de Réserve. Elle existe depuis 1928 et est affiliée, par le biais de l'ANRAT (Association Nationale des Réserves de l'Armée de Terre) à l'UNOR (Union Nationale des Officiers de Réserve), qui fédère l'ensemble des Associations d'Officiers de Réserve. Notre association siège aux Conseils de l'ANRAT et de l'UNOR, aux différentes sessions de la CCRAT (Commission Consultative des Réservistes de l'Armée de Terre), et participe à autant de tables rondes que possible au niveau ministériel.

Parmi les membres de l'ANOLiR figurent des réservistes ayant effectué leur Service National (la grande majorité) en tant qu'interprètes, et maintenant travailleurs indépendants, fonctionnaires, enseignants, employés, cadres... et des linguistes issus de la 'nouvelle réserve' aussi bien que des ex officiers d'active (parmi lesquels 3 généraux). Ces différentes catégories sont représentées au Conseil d'Administration. Une bonne proportion d'entre eux réside à l'étranger ; l'ensemble est composé, bien entendu, de tous les grades et représente une trentaine de langues.

***Association Nationale des Officiers et sous-officiers Linguistes de Réserve
Créée le 5 octobre 1928,
affiliée à l'Union Nationale des Officiers de Réserve et des Organisations de Réservistes
et à l'Association Nationale des Réserves de l'Armée de Terre***

Directeur de la publication :
LCL (OLRAT) Charles BERTIN



Réalisation, composition, maquette :
CNE (OLRAT) Vianney MARTIN
CDT (OLRAT) Walter PERRIN-COCON

Toute correspondance concernant le Bulletin
est à envoyer à :

LCL (OLRAT) Charles BERTIN
8, rue Charles BRUGNOT
21000 – DIJON
president@anolir.org